



EPL Le Fresne CFPPA Angers et Segré

Formation continue

Alternance



Table des matières

Table des matières	2
1) Le Fresne Angers-Segré	3
a) Le réseau Génération Grand R : le réseau de l'enseignement agricole public des Pays de la Loire.....	3
b) L'EPLEFPA Le Fresne Angers-Segré.....	4
c) La démarche qualité.....	5
d) Le CFPPA Angers - Le Fresne	5
e) Le CFPPA de Segré	6
f) Les formations agricoles proposées sur le département.....	7
g) Des conditions d'accueil privilégiées, CFPPA Angers	8
h) Des conditions d'accueil privilégiées, CFPPA Segré	9
2) Les informations pratiques.....	10
a) CFPPA ANGERS , Venir au Fresne	10
c) CFPPA SEGRÉ, Venir à Segré.....	11
d) Restauration et hébergement Segré	11
e) Circulation et déplacement segré	12
3- Les CFPPA en bref.....	13
a) CFPPA Angers	13
b) CFPPA Segré.....	14
4- Informations tarifaires	15

1) Le Fresne Angers-Segré



Lycée
CFPPA Angers
CFPPA Segré

UFA du CFAA 49 (situé à Edgar Pisani)
Exploitation horticole

a) Le réseau Génération Grand R: le réseau de l'enseignement agricole public des Pays de la Loire



Le réseau Génération Grand'R regroupe 11 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole en Pays de la Loire, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Il fédère 12 lycées, 7 CFPPA et 5 CFA.

Au sein de Génération Grand'R, le réseau des CFA et CFPPA a pour objectif de mutualiser les ressources (compétences, plateaux techniques) et les pratiques (pédagogiques, d'ingénierie, d'accompagnement social et professionnel...) pour :

- Proposer une offre de formation, riche, diversifiée et de qualité sur l'ensemble du territoire ligérien sur 13 secteurs professionnels et sous différentes modalités
- Répondre aux besoins et aux exigences de formation des professionnels, des demandeurs d'emploi et des apprentis
- Construire et consolider des partenariats
- Promouvoir l'image et le potentiel de la Formation professionnelle continue et par apprentissage dispensée par les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA)

Le réseau facilite les échanges entre les équipes et met en place des actions de professionnalisation.

Des projets d'innovation pédagogique, dans le cadre notamment de la stratégie numérique pédagogique du réseau, sont également menés par les CFA et CFPPA dans un esprit de partage et de mutualisation, au service des apprenants.

b) L'EPLEFPA Le Fresne Angers-Segré

Inauguré en 1967, Le Fresne est un **EPLEFPA** (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole) constitué en 4 centres constitutifs qui s'organisent de façon cohérente et se complètent dans la mise en œuvre des missions de l'établissement :

- > **Le LEGTA Le Fresne** (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole)
- > **Les CFPPA Angers Le Fresne et CFPPA de Segré**
(Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole)
- > **L'exploitation horticole**

L'établissement héberge également l'**UFA** (Unité de Formation des Apprentis) **d'Angers du CFAA 49** (Centre de Formation d'Apprentis).

Une direction commune
Directrice : Sylvie Richard
Directrice adjointe : Maryline Loquet
Secrétaire générale : Delphine Durand



Direction des centres	LYCÉE Proviseure Sylvie Richard	CFPPA ANGERS Directeur Emmanuel Duchesnes Directrices adjointe Delphine Ripoche	EXPLOITATION HORTICOLE Directeur Julien Devienne	CFPPA SEGRE Directeur Emmanuel Duchesnes Directrice adjointe Justine Planque
	Proviseure adjointe Maryline Loquet			
	Gestionnaire Delphine Durand			
	CPE Ludovic Triquet Alexis Doyen			

L'établissement occupe aujourd'hui une place importante dans l'enseignement agricole départemental et apparait comme un pôle de compétence régional dans ses secteurs d'activités. Situé dans une région et un département à l'économie agricole forte et variée, au cœur d'un des premiers bassins horticoles d'Europe récemment labélisé pôle de compétitivité mondiale, il bénéficie par ailleurs d'une implantation très favorable à proximité de la ville d'Angers et du pôle universitaire angevin.

c) La démarche qualité

L'établissement est certifié depuis octobre 2021 QUALIOPi et QUALIFORMAGRI, pour ses activités d'accompagnement à la validation des acquis d'expérience et de formation professionnelle continue.



Ces certifications sont le résultat d'une démarche initiée depuis 2019. Elle témoigne des engagements de l'établissement qui sont les suivants :

- fournir des informations actualisées et explicites sur les prestations proposées
- assurer un accueil adapté
- conduire l'ensemble des formations conformément aux modalités de mise en œuvre et de suivi définies
- répondre aux besoins et attentes des parties prenantes
- optimiser l'organisation et le fonctionnement des centres

Dans ce sens l'établissement interroge régulièrement ses apprenants, formateurs et partenaires locaux et est à l'écoute de toute remarque pour s'améliorer. En cas d'insatisfaction vous pouvez envoyer votre réclamation ou remarque par mail à qualite@angers-lefresne.net.

La lettre d'engagement de l'établissement est téléchargeable sur le site internet lefresne-angers-segre.fr/projet-detablissement/.

d) Le CFPPA Angers - Le Fresne

Le CFPPA Le Fresne (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole) s'attache à répondre aux besoins de son territoire en proposant des formations notamment dans les domaines du végétal, de l'aménagement paysager et de l'environnement.

Le Centre dépend du Ministère de l'Agriculture et régionalement du Service Régional Formation Développement (SRFD) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) des Pays de la Loire.

Orienté par un conseil de centre regroupant des professionnels (organisations professionnelles agricoles et administration) et des représentants élus des personnels et des stagiaires, le CFPPA est à l'écoute des besoins de formation de son territoire et se doit de faire connaître la qualité des prestations qu'il propose dans le cadre d'un projet d'établissement validé en conseil d'administration.

L'expérience du CFPPA Le Fresne en matière de formation professionnelle depuis 1969, les supports techniques et ressources pédagogiques mis à sa disposition (exploitation horticole, matériel agricole, parc arboré...), ainsi que les nombreux partenariats avec les professionnels et les institutions, permettent une mise en œuvre des formations adaptées aux attentes de chacun.

Le centre propose ainsi un ensemble de parcours adaptés, prenant appui sur son offre diplômante et ses dispositifs modulaires. Chacun accède à un cursus de formation qui prend en compte son expérience professionnelle et son niveau de formation.

e) Le CFPPA de Segré

Au cœur de l'Anjou, région centrée sur l'agroalimentaire, le CFPPA de Segré (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) s'attache à répondre aux besoins de son territoire en proposant des formations dans le domaine de la transformation alimentaire et de l'agriculture.

Il dépend du Ministère de l'Agriculture et régionalement du SRFD (Service Régional Formation Développement) de la DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation) des Pays de la Loire. Le CFPPA dispose des compétences en personnel contractuel pour la réalisation de ses missions. Parmi celles-ci, la mise en œuvre de la politique régionale en matière de formation des demandeurs d'emploi dans le secteur agroalimentaire, et la réponse aux besoins des entreprises et des particuliers.

L'expérience du CFPPA de Segré en matière de formation professionnelle depuis plus de 40 ans, les supports techniques et ressources pédagogiques mis à sa disposition, ainsi que les nombreux partenariats avec les professionnels du secteur et les institutions, permettent une mise en œuvre des formations adaptées aux attentes de chacun.

Le centre propose un ensemble de parcours adaptés : chacun accède à un cursus de formation qui prend en compte son projet professionnel et son niveau de formation.

f) Les formations agricoles proposées sur le département

L'établissement offre des parcours de formation complets de la seconde à la licence. Dans une logique de formation tout au long de la vie, il propose des parcours par la voie scolaire, en apprentissage, en formation continue et par la voie de la validation des acquis de l'expérience. Ce sont chaque année plus de 800 personnes qui sont inscrites dans les différentes formations et qui bénéficient des excellentes conditions matérielles et d'encadrement proposées.

CFPPA Le Fresne Angers

(Formation continue)

> Aménagements de l'espace

CAPa Jardinier Paysagiste

BPA Travaux d'Aménagements Paysagers

BP Aménagements Paysagers

CQP Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers

Formation aux métiers de grimpeur

SIL Animateur de jardins

Titre Technicien en génie écologique

Titre pro Ouvrier du génie écologique

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture et du paysage

> Production Horticole

CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

CS Conduite de productions maraîchères

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture et du paysage

.

UFA Angers – Segré

(Apprentissage)

Site Segré

> Agroalimentaire

BP Industries alimentaires

Site Angers Le Fresne

> Aménagements de l'espace

CAPa Jardinier Paysagiste

Bac Pro Aménagements Paysagers

CS Constructions paysagères

CS Arboriste Élagueur

Titre Technicien du génie écologique

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises du paysage

> Production Horticole

CAPa Métiers de l'agriculture (Productions Horticoles)

CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

CS Conduite de productions maraîchères

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture

CFPPA Le Fresne Segré

(Formation continue)

> Production agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole

BP Responsable d'Entreprise Agricole (agriculture biologique et biodynamique)

> Transformation alimentaire

CAPa Opérateur en Industries Alimentaires

BP Conducteur de Ligne de Production Alimentaire

CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation

LEGTA Le Fresne

> Aménagements de l'espace

Bac pro Aménagements Paysagers

BTSA Aménagements Paysagers

Licence pro Manager des entreprises du paysage

Licence pro Aménagements paysagers

> Production Horticole

Bac Pro Conduite de productions horticoles

BTSA Productions Horticoles

Licence pro Manager des entreprises d'horticulture

> Commerce

Bac Pro Technicien Conseil Vente Univers de la jardinerie

BTSA Technico-Commercial (Biens et services pour l'agriculture / Univers jardins et animaux de compagnie)

> Formations générales et technologiques

Seconde générale et technologique

Bac général à dominante scientifique

Bac technologique STAV (aménagement et production)

Classe préparatoire aux grandes écoles (BCPST VETO)

Licence pro BAEVA

g) Des conditions d'accueil privilégiées, CFPPA Angers

Situé sur la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire, à proximité de la Maine et des basses vallées angevines, et sur un site labélisé Ecojardin de 40 hectares, l'établissement offre un cadre de vie et des conditions d'étude particulièrement confortables. Le centre de formation bénéficie de ressources et supports pédagogiques favorisant notamment les mises en pratique dans les conditions optimales :

- Des laboratoires scientifiques et notamment un laboratoire de biologie, équipé de microscopes et loupes binoculaires
- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers / Centre pilote national d'entraînement des olympiades des métiers pour le métier de Jardinier-paysagiste
- Un parc arboré de 4 hectares avec une collection de 800 végétaux
- Une exploitation horticole et sa jardinerie école
- Une plateforme d'entraînement à la conduite d'engins en sécurité et ses ateliers d'agroéquipements
- Des salles informatiques (fixes et mobiles)
- Un centre de ressources et un CDI au lycée accessible à tous les apprenants

Mais aussi :

- Des équipements audiovisuels (PC et vidéo projection dans toutes les salles de cours)
- Des ateliers d'espaces verts et de mécanique agricole, équipés de matériels professionnels
- Des équipements et matériels nécessaires à la pratique de l'élagage, de l'entretien des espaces verts, de l'horticulture, de l'aménagement paysager



Conformément au décret du 1 juillet 2025, l'usage du tabac est interdit sur l'ensemble du site et aux abords pour tous les publics. Une zone « fumeurs » est accessible à l'entrée du CFPPA Maine.



**travaux en cours*

La plupart des bâtiments et plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Merci de prendre contact en amont avec l'accueil du CFPPA - 0241686003 afin de garantir au mieux votre accueil.

Au cours de cette année 2025-2026 l'établissement Le Fresne continue sa reconstruction. Des travaux seront réalisés à différents endroits tout au long de l'année, nous vous demandons une grande vigilance en terme de sécurité.

h) Des conditions d'accueil privilégiées, CFPPA Segré

Le CFPPA Segré dispose de moyens matériels de qualité :

- 3 salles de cours équipées (ordinateurs, vidéoprojecteur, imprimantes)
- 1 salle informatique (armoire matériel informatique portable)
- 1 salle de cours ou réunion
- des postes informatiques fixes et portables en réseau avec accès haut débit et WIFI
- un centre de ressources (Bibliothèque, imprimantes)
- une exploitation associée pour les travaux pratiques matériels et soins animaux
- une halle de technologie associée au lycée Agricole de Laval pour les travaux pratiques en agro-alimentaire



**Conformément au décret du 1 juillet 2025,
l'usage du tabac est interdit sur l'ensemble du site et aux abords pour tous les publics.**

2) Les informations pratiques

a) CFPPA ANGERS , Venir au Fresne

Le CFPPA Le Fresne est desservi par les lignes suivantes. Ce service est géré par IRIGO (horaires consultables à l'adresse suivante : <https://www.irigo.fr/se-deplacer/lignes-et-horaires/ligne-bus-39>)

➤ **Ligne suburbaine 39 (Gare routière Sémard – Béhuard Bourg – Ste Gemmes Le Fresne)**
Circule du lundi au samedi pendant et hors périodes scolaires.

- **Navettes scolaires ALEOP
(Gare routière Sémard - Lycée le Fresne)**
Lundi : 8h40 - 8h55
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 7h40 - 7h55
(Lycée le Fresne - Gare routière Sémard)
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 17h40 - 17h55

➤ **Ligne régulière 5 (Circulaire desservant notamment la gare – Arrêt Gaubourg)**
Circule pendant et hors périodes scolaires – prévoir 15 mn de marche pour rejoindre Le Fresne.

N.B. Des tarifs peuvent être accordés selon son statuts (apprentis, étudiants, stagiaire de la formation continue,...). Renseignez-vous directement auprès des services IRIGO, ALEOP, SNCF ou de la référente sociale de l'établissement.

Pour faciliter vos déplacements, téléchargez l'application DESTINEO (calcul d'itinéraire, consultation d'horaires...) :



Destineo sur PlayStore



Destineo sur l'AppStore

> Venir au Fresne en voiture :

Adresse GPS : Chemin du Fresne 49130 SAINTE GEMMES SUR LOIRE

Suivre la signalétique « Lycée Le Fresne » et stationner sur les parkings apprenants prévus à cet effet.

b) Restauration et hébergement Angers

Le CFPPA Le Fresne bénéficie du restaurant scolaire et dispose d'un internat réservé à ses apprentis (en priorité les apprentis mineurs de Bac Pro et CAPa - sous réserve de places disponibles). Il est possible de prendre les repas et de se loger sur place, conformément aux dispositions du règlement intérieur.

Pour l'année scolaire 2025-2026, les tarifs sont :

Pour les internes (petits déjeuners, déjeuners et diners)

Du lundi au vendredi matin

Repas 47.22 €
Chambre 59.28 €
Semaine : 106.48 €

Du lundi au vendredi midi

Repas 52.92 €
Semaine : 112.20 €

Pour les demi-pensionnaires

4 déjeuners/semaine

21.20 €

5 déjeuners/semaine

28.60 €

***Draps et couette/couverture non fournis.*

c) CFPPA SEGRÉ, Venir à Segré

Le CFPPA de Segré est desservi par un service de bus. Ces services sont gérés par Anjou Bus et Kéolis.

> En bus

La gare routière se trouve à moins de 500m du CFPPA.

- Ligne 1 Anjou Bus (Angers-Segré-Châteaubriant)
- Ligne 1 Kéolis Atlantique (Angers-Château-Gontier-Laval)

> Venir à Segré en voiture :

Adresse GPS : 2 boulevard Léon Mauduit – 49500 Segré-en-Anjou Bleu
Stationner sur le parking apprenants prévus à cet effet.

N.B. Des tarifs réduits sont accordés, sous certaines conditions, aux apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi ou stagiaires de la formation professionnelle. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe Animation-Accompagnement.

d) Restauration et hébergement Segré

Le centre dispose de 5 chambres individuelles pour l'accueil des stagiaires et intervenants du lundi matin au vendredi soir. Un espace détente-restauration équipé est à disposition pour les repas (pas de restauration collective sur place).

Le tri sélectif doit être effectué selon les recommandations affichées. La vaisselle et le ménage sont à la charge des usagers.

L'emploi de réchaud à gaz, à l'alcool ou électrique est interdit. Le bricolage de matériels ou équipements électriques ou électroniques est interdit dans le logement.

Les animaux domestiques ne sont pas admis.

Tarifs hébergement 2025-2026	
Nuitée avec draps (intervenants et hôtes de passage)	31,20 €
Semaine (draps fournis)	71,60 € (4 nuitées)
Nuitée sans draps (intervenants et hôtes de passage)	26,08 €
Semaine (draps non fournis)	61.36 € (4 nuitées)
3 nuits (draps non fournis)	46.02 €
3 nuits (draps fournis)	53,70€

e) Circulation et déplacement sègré

La vitesse maximum autorisée sur l'ensemble de Segré est fixée à 30 kilomètres/heure.

Les véhicules des apprenants doivent être stationnés sur le parking prévu à cet effet (face à l'accueil). Ils doivent être garées sur le parking municipal (en face du centre). Le parking à gauche du CFPPA est réservé au personnel. Le stationnement devant l'internat est réservé aux livraisons et services d'urgence.

Chacun doit veiller au respect des règles de sécurité et d'accessibilité des voies de circulation.



Parking municipal pour les stagiaires

Parking Livraisons et services d'urgences

La plupart des bâtiments et plateaux techniques sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Merci de prendre contact en amont avec l'accueil du CFPPA de Segré - 0241610530 afin de garantir au mieux votre accueil.

3- Les CFPPA en bref

a) CFPPA Angers

Les atouts du centre

- Un partenariat fort avec les entreprises et les structures de l'emploi formation
- Des parcours professionnalisant alternant des périodes en centre et en entreprise
- Une équipe dédiée à l'accueil, le suivi et l'accompagnement individualisé des apprenants
- Une équipe pédagogique de permanents et d'intervenants spécialisés
- Des taux de réussite au examen régulièrement au dessus des moyennes régionales et nationales
- Des formations qui débouchent sur l'emploi
- Pour toutes questions relevant de l'accessibilité des formations aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

L'accompagnement à l'évolution professionnelle

Le centre accompagne les actifs et demandeurs d'emploi dans leur évolution professionnelle.

- Orientation et insertion professionnelle
 - Validation des Acquis de l'Expérience
 - Accompagnement vers l'emploi
 - Entreprenariat dans le domaine du paysage et du végétal

Les spécificités

- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- Un parc arboré de 3 hectares labélisé «Ecojardin» avec une collection de 800 végétaux
- Une exploitation horticole et sa jardinerie école
- Une plateforme d'entraînement à la conduite d'engins en sécurité et ses ateliers d'agroéquipements
- Un centre de ressources et d'autoformation et de l'accès au CDI
- Des salles informatiques et équipements audiovisuels
- Un service de restauration et d'hébergement

L'établissement est labélisé "Centre d'excellence" pour l'entraînement de l'équipe de France Jardinier paysagiste au concours "Olympiades des Métiers - Worldskills".

b) CFPPA Segré

Les atouts du centre

- Un partenariat fort avec les entreprises et les structures de l'emploi formation
- Des parcours professionnalisant alternant des périodes en centre et en entreprise
- Une équipe dédiée à l'accueil, le suivi et l'accompagnement individualisé des apprenants
- Une équipe pédagogique de permanents et d'intervenants spécialisés
- Une innovation pédagogique (multi-modalité pédagogique, formation à distance, e-learning, approche Waldorf, formation sur le terrain...)
- Des taux de réussite au examen régulièrement au dessus des moyennes régionales et nationales
- Des formations qui débouchent sur l'emploi
- Pour toutes questions relevant de l'accessibilité des formations aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

L'accompagnement à l'évolution professionnelle

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Accompagnement vers l'emploi

Les spécificités

5 salles de cours informatisées
Une salle de pause équipée pour les stagiaires (kitchenette,...)
Un service d'hébergement d'une capacité de 5 chambres
Un accompagnement dans la recherche d'hébergement (logement en ville et résidence jeunes (ILIADE))

c) Autres missions de l'organisme

Formation scolaire

Le lycée Le Fresne occupe une position particulière dans le réseau des établissements angevins, à l'articulation entre enseignement scientifique et techniques, enseignement secondaire et supérieur et formation générale et professionnelle. Depuis sa création, le lycée ancre sa pédagogie et son action de formation dans une culture scientifique et expérimentale de haut niveau. Il propose un large éventail de formation dans quatre domaines de compétences principaux.

L'établissement propose des **formations courtes** (cf catalogue <https://www.lefresne-angers-segre.fr/orientation/formation-continue/>)

Un établissement ouvert sur le monde

Le Fresne cherche à **promouvoir la mobilité transnationale** chez les apprenants et les personnels de l'établissement. Plusieurs objectifs :

- Améliorer les compétences techniques et s'enrichir des pratiques nouvelles par l'échange avec des professionnels étrangers
- Développement des compétences linguistiques chez les apprenants
- Favoriser une nouvelle ouverture au monde qui nous entoure et le développement de l'ouverture culturelle des apprenants et leur autonomie.

Un réseau de partenaires établi de longue date avec :

- l'école d'horticulture et du paysage de Munich
- l'école de Laval au Québec
- l'Institut technique de Meknès au Maroc

L'organisation de la mobilité internationale

Une équipe dédiée et diversifiée investie dans la coopération internationale qui accompagne les étudiants et les personnels dans leurs projets de mobilité :

- Recherche du stage et des partenariats
- Aide à la recherche de logement et à la mobilité
- Suivi des dossiers de financement et des aspects administratifs
- Accompagnement pendant le stage ou la mobilité
- Valorisation au retour dans l'établissement

d) Modalités et réalisations des différentes actions

Pour toutes questions sur les modalités et la réalisation de ses actions, contactez les centres de formations.

4- Informations tarifaires

Pour le financement, contactez-nous afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation. La prise en charge des frais pédagogiques par les OPCO, la Région Pays de la Loire est possible selon votre statut.

Ci-dessous les conditions tarifaires des CFPPA.



Conditions tarifaires années 2025-2026

Formation continue

Apprentissage

- > Les coûts pédagogiques des formations inscrites au programme Visa Métier sont pris en charge par la région Pays de la Loire à hauteur de 16,00€ / heure stagiaire réalisée en centre.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur quand il s'agit d'une entreprise du secteur privé.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage peuvent être pris en charge jusqu'à 50% lorsqu'il s'agit d'une administration publique (d'état, territoriale ou hospitalière).
- > Ces niveaux de prise en charge des coûts de formation par apprentissage sont définis nationalement par les branches professionnelles et disponibles sur le site de France Compétence.
- > Dans tous les autres cas de figure, le CFPPA arrête les tarifs suivants pour l'année 2025-2026, et qui seront facturés à l'organisme financeur ou au bénéficiaire.

La réussite se cultive ici.



Tarifs des formations

Formation	Prix/heure - stagiaire Tarifs hors financement Région Pays de la Loire et OPCO
BP Responsable d'Entreprise Agricole	17,00 € / heure de formation
BP Responsable d'Entreprise Agricole biodynamie	17,00 € / heure de formation
BP Industries alimentaires	17,00 € / heure de formation
CAPa Opérateur en Industries Alimentaires	17,00 € / heure de formation
CS Transformations fermières	17,00 € / heure de formation
CQP de l'industrie agroalimentaire	17,00 € / heure de formation
Modules de formation < à 200 heures sur toutes formations longues certifiantes	21,00 € / heure de formation
Modules formations courtes en inter ou en intra - entreprises	Selon devis préalable et en précisant l'effectif minimum pour mise en œuvre

- ☑ Les modules de formation en inter-entreprise ou en intra-entreprise font l'objet d'un devis préalable en précisant l'effectif minimum pour la mise en œuvre.

Pour toute demande spécifique, s'adresser au CFPPA de Segré qui proposera un devis relatif au parcours de formation demandé.

Contact : 02 41 61 05 30 - cfppa.segre@educagri.fr

→ lefrsne-angers-segre.fr



CFPPA Segré
2 Boulevard Léon Mauduit
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
T. 02 41 61 05 30
cfppa.segre@educagri.fr



Conditions tarifaires années 2025-2026

Formation continue

Apprentissage

- > Les coûts pédagogiques des formations inscrites au programme Visa Métier sont pris en charge par la région Pays de la Loire à hauteur de 16,45€ / heure stagiaire réalisée en centre.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage sont pris en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend l'employeur quand il s'agit d'une entreprise du secteur privé.
- > Les coûts pédagogiques des formations dispensées par apprentissage peuvent être pris en charge jusqu'à 50% lorsqu'il s'agit d'une administration publique (d'état, territoriale ou hospitalière).
- > Ces niveaux de prise en charge des coûts de formation par apprentissage sont définis nationalement par les branches professionnelles et disponibles sur le site de France Compétence.
- > Dans tous les autres cas de figure, le CFPPA arrête les tarifs suivants pour l'année 2025-2026, et qui seront facturés à l'organisme financeurs ou au bénéficiaire.

La réussite se cultive ici.



Tarifs des formations

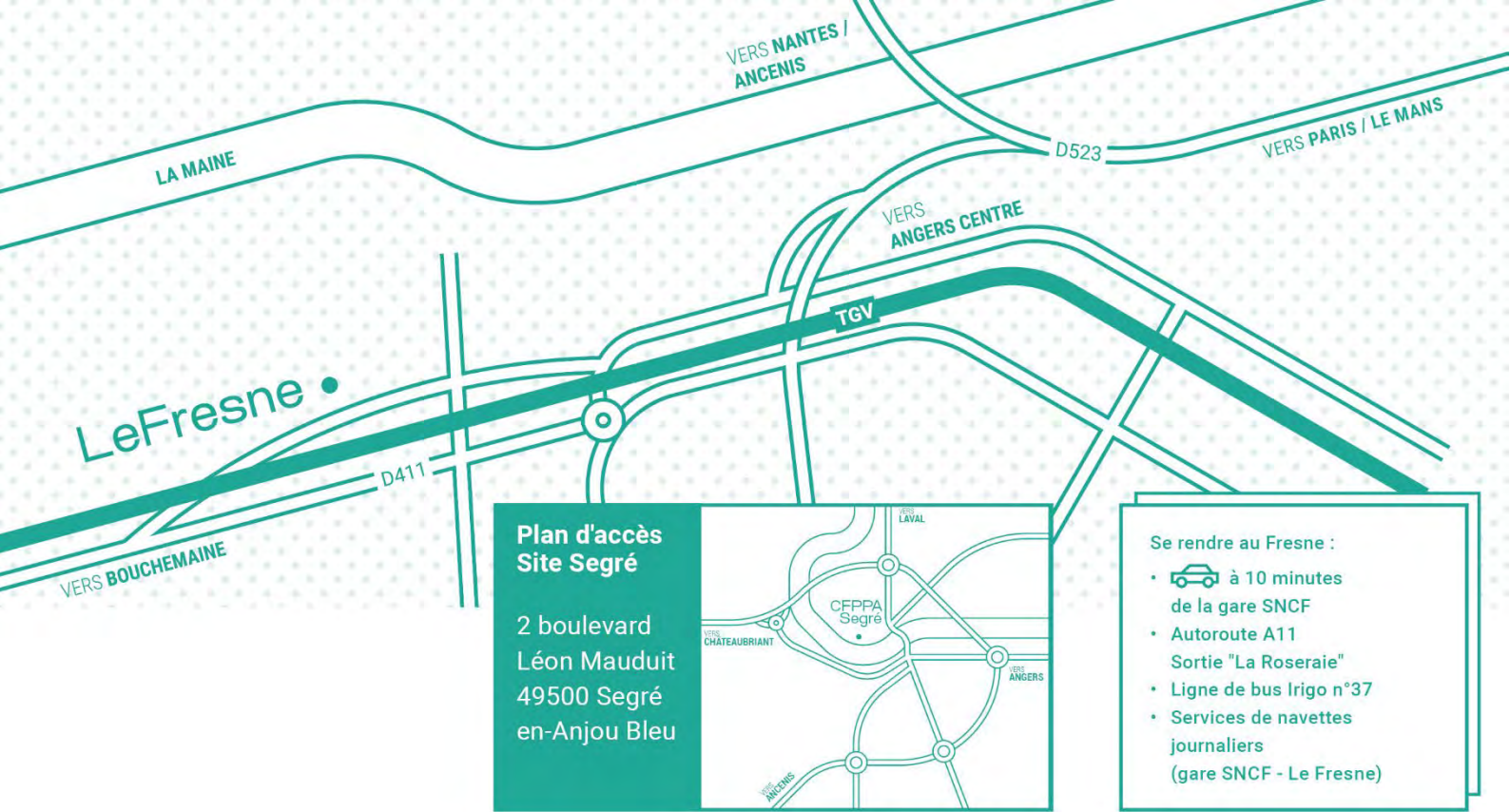
Formation	Prix/heure - stagiaire Tarifs hors financement Région Pays de la Loire et OPCO
BTSA Aménagements Paysagers	17€ / heure de formation
BP Aménagements Paysagers	17 € / heure de formation
BPA Ouvrier Paysagiste Spécialisé	17 € / heure de formation
CAPa Jardinier Paysagiste	17 € / heure de formation
Formation au métiers de grimpeur	21 € / heure de formation
Technicien en génie écologique	21 € / heure de formation
CS Arboriste Grimpeur	17 € / heure de formation
CS Plantes à parfum, aromatiques et médicinales CS Conduite des productions maraîchères	17€ / heure de formation
CS Constructions paysagères	17 € / heure de formation
Licence professionnelle Manager	17 € / heure de formation
Modules de formation < à 200 heures sur toutes formations longues certifiantes	21 € / heure de formation
Technicien en Agroforesterie	17 € / heure de formation
Modules formations courtes en inter ou en intra - entreprises	Selon devis préalable et en précisant l'effectif minimum pour mise en œuvre

☑ Les modules de formation en inter-entreprise ou en intra-entreprise font l'objet d'un devis préalable en précisant l'effectif minimum pour la mise en œuvre.

Pour toute demande spécifique, s'adresser au CFPPA Le Fresne qui proposera un devis relatif au parcours de formation demandé.

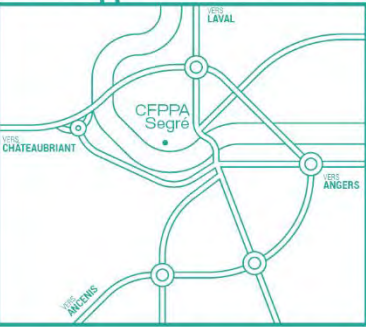
Contact : 02 41 68 60 03 - cfppa.angers@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr



Plan d'accès Site Segré

2 boulevard
Léon Mauduit
49500 Segré
en-Anjou Bleu



Se rendre au Fresne :

- à 10 minutes de la gare SNCF
- Autoroute A11
Sortie "La Roseraie"
- Ligne de bus Irigo n°37
- Services de navettes journaliers (gare SNCF - Le Fresne)

LeFresne

BP 43627
49036 Angers Cedex 01

Adresse gps : 38 chemin du Fresne - 49130 Sainte Gemmes sur Loire

Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole
T. 02 41 68 60 00
legta.angers@educagri.fr

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles / Angers
T. 02 41 68 60 03
cfppa.angers@educagri.fr

Exploitation horticole
T. 02 41 68 60 00 / +332 41 68 60 02
expl.angers@educagri.fr

[→ lefresne-angers-segre.fr](http://lefresne-angers-segre.fr)



Edgard Pisani

constitué de 4 centres :

- Le Lycée Professionnel Agricole
- Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
- Le Centre de Formation d'Apprentis Agricole du Maine et Loire
- Le domaine du Haut Bellay

La réussite se cultive ici.